

FORMATIONS AFPA EN LORRAINE EN 2006
AU REGARD DES DONNÉES DE CADRAGE

communication, information, art et spectacle

sommaire

4 COMMUNICATION, INFORMATION, ART ET SPECTACLE

- 4 Caractéristiques et perspectives du domaine au plan national
- 6 Le domaine en région

[FAP U10] PROFESSIONNELS DES ARTS ET DES SPECTACLES,

- 7 Caractéristiques de la FAP U10 et de l'emploi au plan national
- 9 Perspectives de la FAP au plan national
- 10 Caractéristiques de la FAP U10 et de l'emploi en Lorraine
- 12 Les formations certifiantes en Lorraine
- 20 Les enjeux de la formation

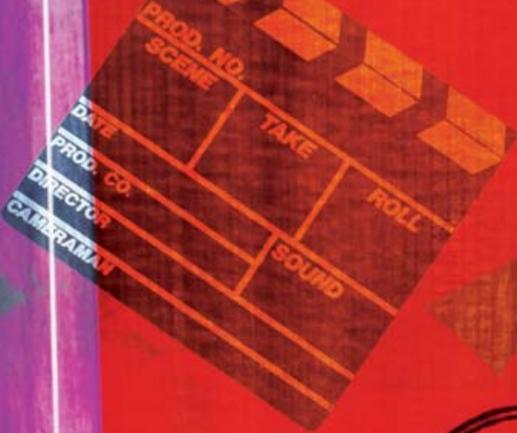
22 ANNEXES

26 GLOSSAIRE

REMERCIEMENTS

Nous remercions les membres du comité de pilotage ainsi que la DAET pour leur contribution. Nous remercions les structures ayant fourni les bases de données alimentant cette étude.

- DRTEFP Lorraine
- Conseil Régional : Mission Formation professionnelle, Mission apprentissage
- AFPA - Lorraine
- D.A.E.T., délégation académique aux enseignements techniques
- ASSEDIC Lorraine
- ONISEP Lorraine
- INFOLOR
- Réseau CARIFOREF pour l'utilisation de la Tacoref et du Certifinfo



OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE
L'EMPLOI, DE LA FORMATION
ET DES QUALIFICATIONS

Centre d'Affaires Liberation
4 rue de la Foucotte / 54000 Nancy
Tél. 03 83 98 37 37
Fax 03 83 98 98 78
www.orefq.fr
contact@orefq.fr



OREFQ

dossier réalisé par
OREFQ

conception graphique
ajea / 03 83 35 60 63
ajea@wanadoo.fr

impression
Colin Frères Imprimeurs



Communication, information, & art spectacle

CARACTERISTIQUES et perspectives du domaine au plan national

Le domaine regroupe deux familles professionnelles (FAP), chacune comprenant également des métiers très diversifiés :

- la FAP des « *professionnels de l'information et de la communication* » réunit les « *assistants de communication* », les « *interprètes* », les « *cadres de la communication* », les « *cadres et techniciens de la documentation* » ainsi que les « *journalistes et cadres de l'édition* ». Elle représente 35% des actifs du domaine.
- la FAP des « *professionnels des arts et des spectacles* » regroupe les « *professionnels des spectacles* », les « *photographes* », les « *graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs de supports de communication visuelle* »¹, les « *artistes* », les « *écrivains* » et les « *artistes plasticiens* ». Ces actifs constituent 65% des effectifs du domaine.

Répartition des effectifs dans le domaine «communication, information, art et spectacle» par famille professionnelle

Familles professionnelles (FAP) du domaine U (en gras, les familles étudiées)	Effectifs nationaux	Part des femmes	Demandeurs d'emploi (cat. 1, 2 et 3)	Taux de chômage
U00 Professionnels de l'information et de la communication	139 662	63%	35 600	20,3%
U10 Professionnels des arts et spectacles	255 890	35%	91 300	26,3%
DOMAINE COMMUNICATION, INFORMATION, ART ET SPECTACLE	395 553	45%	126 900	24,3%

Sources : INSEE Enquête emploi en continu - ANPE DEFM catégories 1+2+3 (effectifs arrondis à la centaine) (Données 2005)

1 > Sont répertoriés ici, les professionnels de la décoration et de l'aménagement de l'espace ainsi que les professionnels créant de nouvelles formes de produits industriels en tenant compte des contraintes liées à la fabrication.

La répartition de l'emploi par sexe, par âge ainsi que les conditions de travail sont très différentes d'une FAP à l'autre.

Ce domaine qui compte parmi les plus modestes en termes d'effectifs¹ connaît un chômage très important. Sur une décennie², la demande d'emploi affiche une hausse d'environ 30%, alors que l'offre tend à stagner. La part des contrats de plus de six mois dans l'offre d'emploi enregistrée est très faible (16,8% en 2006) pour le domaine, notamment du fait de la FAP des «*professionnels des arts et des spectacles*» où la précarité et le travail par intermittence³ sont plus répandus. En effet, la part de contrats dits durables dans la FAP des «*professionnels de la communication et de l'information*» est beaucoup plus importante et s'élève à 58,5% des offres d'emplois enregistrées en 2006.

Les hommes occupent 55% des emplois du domaine ; toutefois, leur répartition est opposée dans les deux FAP : ils sont minoritaires chez les «*professionnels de l'information et de la communication*» (37%) mais majoritaires chez les «*professionnels des arts et des spectacles*» (65%).

La population en emploi est relativement jeune. Environ deux actifs sur cinq ont moins de 36 ans. Cependant, seulement 5% des professionnels de ce domaine ont moins de 25 ans. L'exigence de diplôme élevé et d'expérience selon les métiers⁴, en particulier pour les «*professionnels de la communication et de l'information*», peut expliquer une entrée en emploi au-delà de 25 ans plus fréquente.

Trois quarts des actifs du domaine ont au moins un diplôme de niveau IV. Toutefois, les «*professionnels de la communication et de l'information*» ont un niveau de qualification plus élevé : plus de la moitié de ces actifs sont certifiés au moins au niveau II contre plus d'un tiers en moyenne pour le domaine.

16% des actifs exercent à temps partiel ; toutefois, cette modalité concerne près de 24% des femmes du domaine.

Les salariés constituent 78% des actifs ; le CDI reste le contrat salarié le plus usité (64%) mais sa part se fait plus modeste dans la FAP des «*professionnels des arts et des spectacles*» (49,7%) où par ailleurs le statut d'indépendant est plus fréquent. De nombreux contrats sont ajustés sur la durée des projets artistiques mis en œuvre.

Les secteurs des «*activités récréatives, culturelles et sportives*», de l'«*édition, imprimerie, reproduction*» et du «*conseil et assistance*» sont les principaux pourvoyeurs d'emploi.

1 > 395 552 soit 2% de la population active.

2 > Période 1997-2006.

3 > Alternance de périodes d'emploi et de chômage.

4 > Les cadres représentent environ un quart de l'emploi total.

En terme de prospective¹

176 000 postes devraient être à pourvoir d'ici 2015 dans ce domaine professionnel soit un renouvellement de 3,8% des personnes en emploi par an ; l'évolution se fera davantage par création de postes (62%) que par remplacement de départs à la retraite.

L'accroissement des activités des arts, des spectacles et de la communication est aussi bien lié au développement économique qu'au temps libre dégagé et au pouvoir d'achat des nouveaux retraités. Cependant, le choix des politiques culturelles (législation, financements, publics cibles, lieux) et les évolutions technologiques qui entraînent une diversification des modes de consommation, influenceront également les variations de ces activités.

«L'attractivité de ces professions est forte auprès des actifs malgré les perspectives limitées de maintien et d'évolution» pour une partie de ces métiers ; les pratiques amateurs constituent un vivier de recrutement très utilisé.

- 1 > In «**Les métiers en 2015**», Olivier CHARDON (DARES), Marc Antoine ESTRADÉ (C.A.S.), La documentation Française, 2007.
- 2 > Les tensions sur le marché du travail ne peuvent s'analyser, par définition, que si les offres présentées à l'ANPE sont en nombre suffisant ; en effet, on ne peut parler de «*tensions*» et se demander comment la demande correspond à l'offre si celle-ci est faible ou trop épisodique. Ce seuil a été fixé à 600 offres d'emploi enregistrées sur les 12 derniers mois, ce qui correspond à une moyenne de 50 offres déposées par mois pendant un an. (Extrait de la note méthodologique d'accompagnement ; utilisation de l'indicateur de tension sur le marché du travail pour analyser les besoins de main d'œuvre, DARES, ANPE).



LE DOMAINE en région

Le nombre de demandeurs d'emploi est également important en région, environ 3 500 personnes en 2006 (toutes catégories confondues), 47% d'entre elles étant inscrites depuis plus d'un an comme étant à la recherche d'un emploi.

La demande d'emploi stagne alors que l'offre d'emploi tend à décliner. La part des contrats de plus de six mois dans les offres d'emplois enregistrées se situe autour de 49% pour le domaine (soit 454 offres). Faute d'un volume suffisant d'offres, l'indicateur de tension n'est pas considéré comme significatif².

FAP U10

FAP
U10

Professionnels des arts et des spectacles

Cette famille professionnelle se compose des **professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)** suivantes :

- ◆ Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés) (32,1% des effectifs en 2005) ;
- ◆ Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants et salariés) (12,5%) ;
- ◆ Artistes de la musique et du chant (12,2%) ;
- ◆ Artistes plasticiens (9,6%) ;
- ◆ Artistes dramatiques (6,4%) ;
- ◆ Photographes (indépendants et salariés) (5,8%) ;
- ◆ Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles (5,8%) ;
- ◆ Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles (5,2%)
- ◆ Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels (4,1%) ;
- ◆ Auteurs littéraires, scénaristes et dialoguistes (3,5%) ;
- ◆ Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers (3,0%).

CARACTÉRISTIQUES de la FAP U10 et de l'emploi au plan national

Entre 2003 et 2005, cette famille professionnelle a légèrement progressé de 6,3%.

Ainsi, en 2005, elle compte 255 890 actifs, soit 65% des effectifs du domaine au niveau national.

Les professions des arts plastiques : stylistes décorateurs, artistes plasticiens, et photographes représentent 47,5% des actifs de la FAP. Les stylistes décorateurs recouvrent des réalités professionnelles très variées : selon la spécialité exercée, la position professionnelle de ces « *concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration* » est assimilable à celle de dessinateur, de technicien d'étude ou de production, ou encore d'agent de maîtrise¹.

1 > Nomenclature Professions et Catégories Professionnelles (PCS).

Les trois PCS d'artistes constituent 31 % des actifs de la FAP ; les ouvriers, techniciens et assistants techniques des spectacles vivants et audiovisuels près de 17%. Une grande partie de ces professionnels bénéficie du statut d'intermittent. En conséquence, le CDD dit d'usage est largement utilisé pour l'embauche. Il est davantage adapté au temps de réalisation des projets artistiques parfois très courts, en particulier avec le développement du modèle festivalier.

Le CDD est la forme contractuelle employée pour 38% des salariés en 2005, contre 13% pour l'ensemble des actifs en emploi.

Par ailleurs, 30% des actifs ont un statut d'indépendant ; cette part est de 11% pour la population active. Cependant, le non salariat est davantage répandu parmi les auteurs littéraires (83%), les artistes plasticiens (80%), les architectes d'intérieur (74%) ou encore les photographes (64%).

Si 50% des femmes du domaine travaillent dans cette FAP, elles ne constituent que 35% des « *professionnels des arts et des spectacles* ». Cependant, elles sont davantage représentées dans la PCS des « *concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés)* » (48%) et des « *artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers* » (51%).

Le temps partiel n'est pas excessivement développé mais il accentue les conditions précaires de certains salariés et en particulier des femmes : 16% des salariés sont concernés mais jusqu'à 25% des femmes de cette FAP (ces proportions sont quasi identiques pour le domaine).

Les actifs de moins de 36 ans forment 43,5% des professionnels de cette FAP.

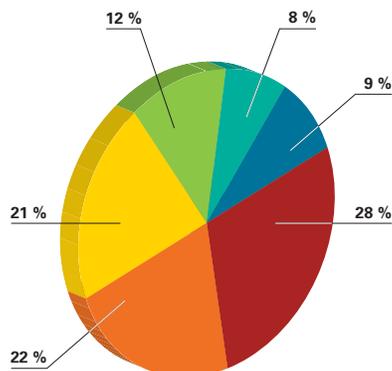
Répartition et part des emplois de la FAP U10 selon le secteur d'activité

Principaux secteurs d'activité ¹	Nbre d'actifs occupés	Part des actifs en %	Poids dans le total du secteur
Total des actifs occupés dont :	255 890	100%	
Activités récréatives, culturelles et sportives (P2)	140 148	54,8%	34,5%
Edition, imprimerie, reproduction (C2)	22 622	8,8%	10,3%
Services opérationnels (N3)	21 575	8,4%	1,6%
Conseils et assistance (N2)	19 140	7,5%	1,5%
Non renseigné (00)	10 814	4,2%	5,0%
Commerce de détail, réparations (J3)	5 801	2,3%	0,3%
Administration publique (R1)	5 391	2,1%	0,2%
Activités associatives et extra-territoriales (R2)	4 304	1,7%	1,4%
Education (Q1)	3 474	1,4%	0,2%
Habillement, cuir (C1)	2 856	1,1%	2,9%
Commerce de gros (J2)	2 822	1,1%	0,3%
Industries des équipements du foyer (C4)	2 576	1,0%	1,2%
Transports (K0)	2 063	0,8%	0,2%

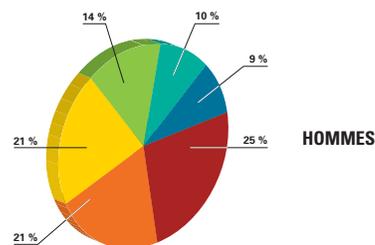
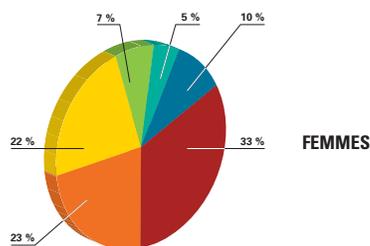
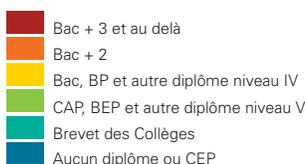
Données 2005, source INSEE Enquête Emploi

1 > Secteurs d'activité de la Nomenclature Economique de Synthèse (NES) en 36 postes. Les secteurs sont représentés lorsque les effectifs sont supérieurs à 2 000.

Le diplôme le plus élevé des actifs occupés de la FAP U10 en 2005



ENSEMBLE des actifs occupés



Données 2005, source INSEE Enquête Emploi

80% des actifs sont employés dans quatre secteurs d'activité, le secteur des «*activités récréatives, culturelles et sportives*» réunissant à lui seul plus de moitié des effectifs (cf. tableau précédent).

Le niveau de formation des actifs est élevé, cependant ces métiers semblent rester très ouverts à tous les niveaux de qualification. En effet, la moitié des actifs ont un niveau III mais les niveaux V et infra représentent 29% des actifs. Il est vrai que certains métiers composant cette FAP absorbent des profils variés : les spécialités de formation sont hétérogènes et le «*monde des amateurs*» alimente le recrutement. Toutefois, les filières artistiques relevant de la «*musique et des arts du spectacle*», des «*arts plastiques*»¹ prédominent (16% des diplômés) et notamment chez les actifs de niveau II et plus (35%). Les formations spécialisées en «*techniques image*

son, métiers connexes spectacles» concernent 12% des actifs certifiés ; elles devancent les spécialités littéraires (11%).

Le taux de chômage est très élevé (26%), et le chômage se révèle souvent de longue durée. En 2006, seules 12% des 90 000 offres d'emploi enregistrées correspondent à des contrats de travail de plus de six mois. Environ deux tiers des projets de recrutements déclarés par les entreprises revêtent un caractère saisonnier².

PERSPECTIVES au plan national

83 000 postes seraient à pourvoir d'ici 2015, soit un renouvellement de 3,5% de l'emploi annuel moyen ; la part des créations d'emploi est supérieure à celle des remplacements de fin de carrière.

1 > Spécialités relevant de la Nomenclature des Spécialités de Formations (NSF), code 133, 132 mais aussi 134.

2 > Enquête BMO 2007 et 2008.

CARACTÉRISTIQUES

de la FAP U10 et de l'emploi en Lorraine

Actifs en emploi

En 1999, cette famille professionnelle totalisait 3 693 actifs en emploi dont 29% de femmes. L'amélioration des financements des activités culturelles d'une part, la généralisation du statut d'intermittent, d'autre part, avaient contribué à la hausse des effectifs.

Les «*assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration*» représentaient 29% des actifs en emploi (24% pour les salariés, 5% pour les indépendants).

Un quart des actifs était non salarié.

53% des actifs avaient au moins un niveau bac, 26% un niveau V. Chez les actifs de moins de 35 ans, l'élévation du niveau de formation était observable : 64% d'entre eux avaient au moins un niveau bac.

Par ailleurs, l'emploi était caractérisé par une forte proportion de CDD et de temps partiels. Pour certains métiers, le statut était particulièrement précaire.

7% des actifs travaillaient à l'étranger (cette part correspond à la moyenne observée pour l'ensemble des FAP).

Le poids de la FAP sur l'ensemble des zones d'emploi était faible avec une moyenne de 0,4% des actifs occupés en Lorraine ; toutefois, les zones d'emploi urbaines (Nancy et Metz) enregistraient une forte concentration d'actifs au lieu de résidence. Les infrastructures y étaient davantage développées et diversifiées.

En 2004, les déclarations des mouvements de main d'œuvre dans les établissements de 50 salariés et plus en Lorraine montrent que deux professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) sont particulièrement touchées par la mobilité :

- les «*assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels*» : 1 611 entrées dont 1 605 en CDD, 1 607 sorties dont 1 606 sont des fins de CDD ; les deux tiers concernent des actifs de 25 à 34 ans.
- dans une moindre mesure, les «*ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels*» : 362 entrées et 363 sorties, toutes correspondant à des fins de CDD ; ils sont plus âgés que les précédents (les deux tiers ont entre 35 et 54 ans).

Pour les autres PCS, le nombre de mouvements de main d'œuvre est plus faible dans les entreprises de 50 salariés et plus : une cinquantaine d'entrées et sorties pour les quatre PCS d'artistes, une quinzaine pour les «*concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration*» ainsi que pour les «*cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles*».

Demande d'emploi

Au 31 décembre 2006, 2 647 demandeurs d'emploi toutes catégories confondues sont enregistrés ; trois quarts d'entre eux sont immédiatement disponibles.

Cette population a un niveau de formation plutôt élevé au vu des données sur les actifs en emploi : 70% sont au moins de niveau IV.

Les femmes constituent près d'un tiers des demandeurs d'emploi.

Les actifs de moins de 35 ans représentent plus de la moitié des effectifs.

Le chômage de longue durée est particulièrement marqué. Pour plus de la moitié des demandeurs d'emploi (52%), la période de chômage excède un an¹.

1 > Cf. tableau en annexe

Niveau de formation et âge des demandeurs d'emploi (toutes catégories comprises)

	Niveau I à III	Niveau IV	Niveau V	Niveau Vbis ou VI	Total	Effectif	% non diplômés
Moins de 25 ans	39,4 %	34,8 %	21,5 %	4,2 %	100 %	330	27,9 %
25 - 34 ans	56,1 %	26,9 %	14,2 %	2,9 %	100 %	1 106	24,1 %
35 - 44 ans	37,9 %	24,9 %	29,7 %	7,5 %	100 %	758	34,8 %
45 - 54 ans	28,6 %	24,4 %	33,2 %	13,8 %	100 %	385	37,9 %
55 ans et plus	23,5 %	13,2 %	39,7 %	23,5 %	100 %	68	48,5 %
Ensemble	43,9 %	26,6 %	23,0 %	6,5 %	100 %	2 647	30,3 %
% non diplômés	20,0 %	26,3 %	34,9 %	—		30,3 %	

FAP
U10

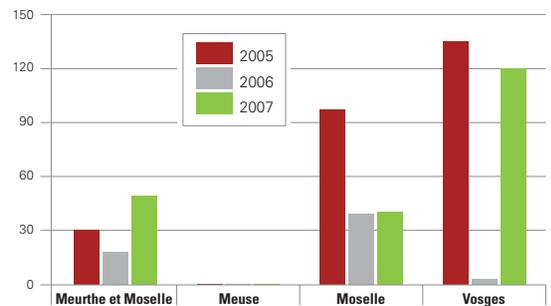
Source : Marché du travail, Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville - Données 2006.

Besoin de main d'œuvre - professionnels des spectacles, photographes, stylistes, décorateurs

Année	Nbre de projets de recrutement					Difficultés à recruter signalées par les entreprises répondantes	Emplois saisonniers
	M.-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Région		
2005	30	0	97	135	262	14,0%	67,0%
2006	18	0	39	3	60	40,3%	44,3%
2007	49	0	40	120	209	6,7%	76,4%

Source : ASSEDIC, BMO 2005, 2006, 2007

Evolution du nombre de projets de recrutement par département



Source : Assédic, BMO 2005, 2006, 2007

Offre d'emploi¹

A peine 582 offres d'emplois ont été enregistrées en 2006, dont 48% concernaient des contrats de plus de six mois². Le nombre d'offres d'emplois enregistrées affiche un net recul par rapport à la moyenne calculée pour la période 1997-2006 qui est de 1208 offres par an ; alors que le nombre de demandes d'emploi enregistrées en 2006, soit 2 266, est proche de la moyenne des demandes d'emploi enregistrées sur cette même période de référence.

Les projets de recrutement sont rarement jugés difficiles ; les fortes variations semblent liées au caractère saisonnier d'une partie des offres. Aucune intention d'embauche n'est enregistrée dans le département de la Meuse.

PERSPECTIVES au plan régional

Les hypothèses prospectives retenues affichent un faible renouvellement de la famille professionnelle soit environ 50 postes à pourvoir par an ; elle est très hétérogène et les indications chiffrées ne sont pas déclinées selon les différentes catégories de métiers.

- 1 > Il faut distinguer les offres d'emploi enregistrées qui sont des **offres effectives**, des intentions de recrutement exprimées par les entreprises dans l'enquête BMO qui sont des **offres potentielles**.
- 2 > L'indicateur de tension n'est pas significatif.

LES FORMATIONS certifiantes en Lorraine

[FAP U1091 Les artistes (musique, danse, spectacles)]

Il existe une filière de formation préparant aux métiers de la musique et de la danse : *Bac techno Techniques de la danse et de la musique option danse et option instrument*. L'effectif reste « confidentiel », soit dix personnes en année terminale (sur 50 toutes années confondues) à Nancy (une filière TMD existe également à Metz). De façon générale, la majorité des bacheliers de cette filière

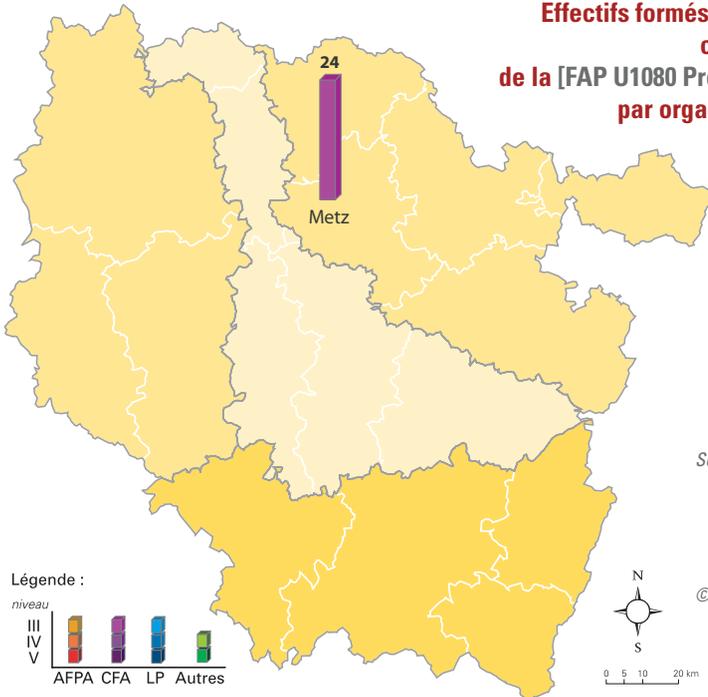
poursuivent leur cursus de formation dans le domaine artistique. Ils entrent principalement au conservatoire et/ou à l'université¹. Les débouchés se font dans les domaines de la musique, de la danse, dans l'enseignement ou dans l'animation culturelle.

1 > Nous ne disposons pas de données chiffrées sur les effectifs au conservatoire et à l'université.

Rapprochement entre les certifications préparées et les emplois-métiers visés selon la nomenclature ROME [FAP U1080 Professionnels des spectacles]

NSF	Certifications	Niveau	21221 professionnel du son	21222 professionnel de l'image
323	BTS Métiers de l'audiovisuel, option métiers de l'image	III		●
323	BTS Métiers de l'audiovisuel, option métiers du son	III	●	
323	BTS Métiers de l'audiovisuel, option montage et post production	III		●
323	BTS Métiers de l'audiovisuel, option techniques d'ingénierie et exploitation des équipements	III	●	●

Effectifs formés* en Lorraine sur des actions certifiantes visant les métiers de la [FAP U1080 Professionnels des spectacles] par organisme et niveau de formation



👁️ A Metz, 24 personnes ont été formées par le CFA au niveau III.

* Les effectifs en CFA et lycées professionnels concernent les élèves en années terminales.

Sources : DRAFPA Lorraine - Direction de l'apprentissage du CRL Lorraine
 - Direction de la formation professionnelle du CRL Lorraine
 - DAET de l'académie de Nancy-Metz - ASSEDIC (Données 2006)
 © OREFQ - Arcview - IGN GéoFla

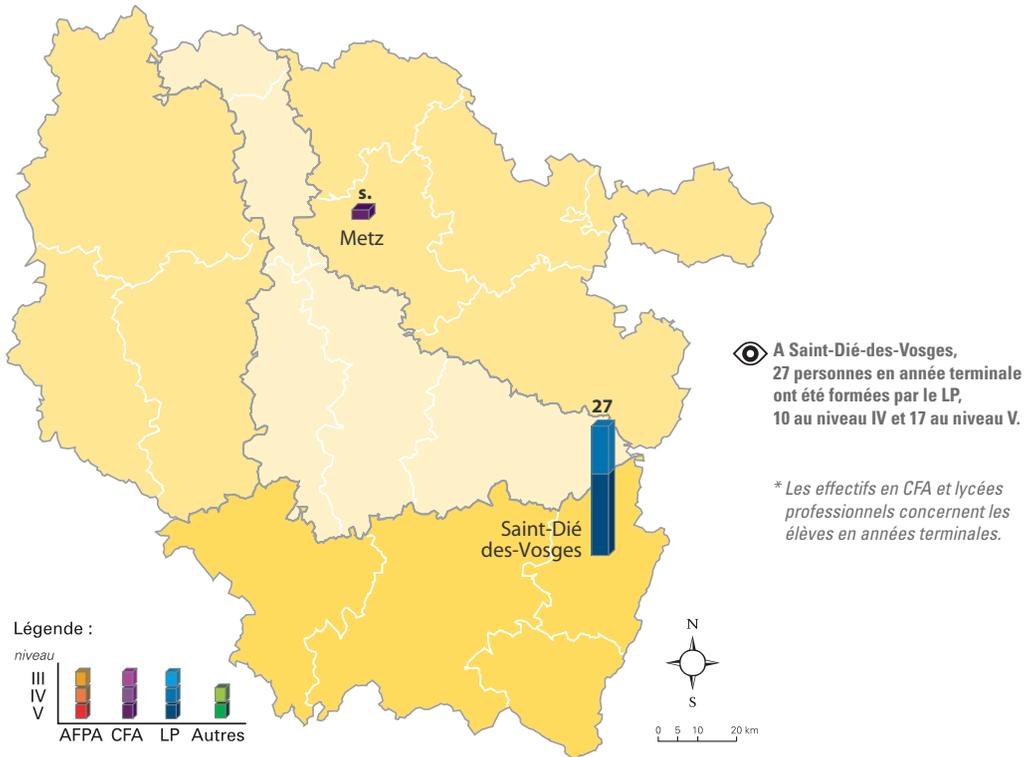
Rapprochement entre les certifications préparées et les emplois-métiers visés selon la nomenclature ROME [FAP U1081 Photographes]

**FAP
U10**

NSF	Certifications	Niveau	21131 photographe	46241 opérateur de laboratoire photographique
323	CAP Photographe	V	●	●
323	Bac pro Photographie	IV	●	

*Emploi-métier usuellement affecté à la FAP F40
Ouvriers des industries graphiques*

Effectifs formés* en Lorraine sur des actions certifiantes visant les métiers de la [FAP U1081 Photographes] par organisme et niveau de formation



Sources : DRAFFPA Lorraine - Direction de l'apprentissage du CRL Lorraine - Direction de la formation professionnelle du CRL Lorraine - DAET de l'académie de Nancy-Metz - ASSEDEC (Données 2006)

© OREFQ - Arcview - IGN GéoFla

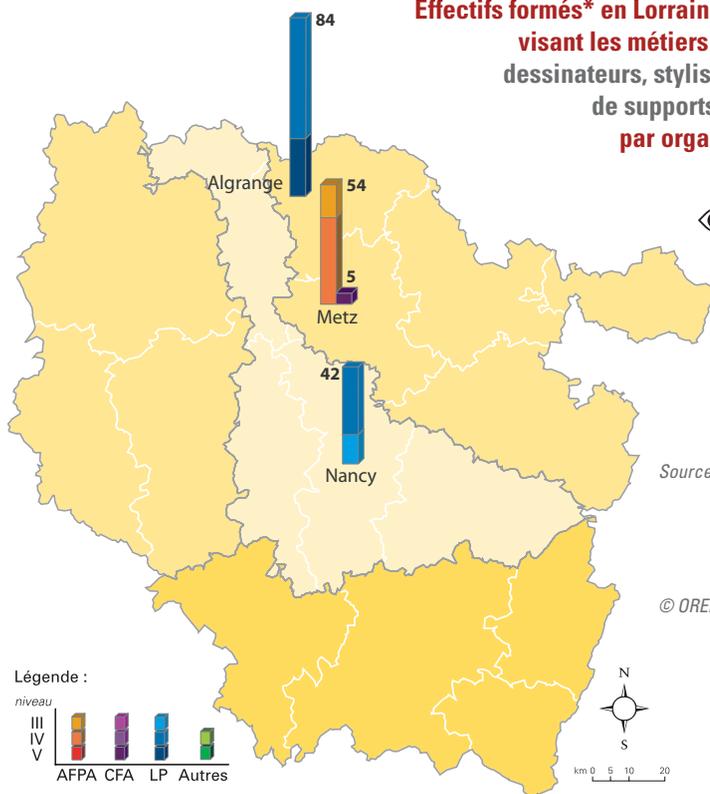
Rapprochement entre les certifications préparées et les emplois-métiers visés selon la nomenclature ROME [FAP U1082 Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle]

NSF	Certifications	Niveau	32212 créateur de support de support de visual*
321	CAP Dessinateur d'exécution en communication graphique	V	●
322	CAP Signalétique, enseigne et décor	V	●
322	Titre professionnel Infographiste metteur en page	IV	●
321	Bac pro Artisanat et métiers d'art option communication graphique	IV	●
134	Bac techno STI Arts appliqués**	IV	●
322	BT Dessinateur maquettiste option : arts graphiques	IV	●
322	Titre professionnel Infographiste en multimédia	III	●
200	BTS Design de produits	III	●

*Les appellations spécifiques du ROME sont : « dessinateur presse, publicité, édition », « graphiste », « illustrateur presse, publicité, édition », « maquettiste en publicité ».

** Les bacs technologiques préparent davantage à la poursuite d'études qu'à l'emploi immédiat. Trois bacheliers S.T.I. sur cinq choisissent de poursuivre leurs études en brevet de technicien supérieur (B.T.S.), un sur six en diplôme universitaire de technologie (D.U.T.). Les BTS privilégiés sont BTS Art céramique, Communication visuelle, option multimédia ou option graphisme, édition, publicité ; BTS design de mode, option mode ou option textile, matériaux et surface ; BTS design de produit ; BTS design d'espace.

Effectifs formés* en Lorraine sur des actions certifiantes visant les métiers de la [FAP U1082 Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle] par organisme et niveau de formation



👁️ A Metz, 56 personnes ont été formées par l'AFPA dont 39 au niveau IV et 15 au niveau III. Et 5 personnes en année terminale en CFA au niveau V.

* Les effectifs en CFA et lycées professionnels concernent les élèves en années terminales.

Sources : DRAFPA Lorraine - Direction de l'apprentissage du CRL Lorraine
- Direction de la formation professionnelle du CRL Lorraine
- DAET de l'académie de Nancy-Metz
- ASSEDIC (Données 2006)
© OREFQ - Arcview - IGN GéoFla

Deux titres mis en œuvre par l'**AFPA** conduisent à des métiers composant cette famille professionnelle :
le titre d'infographiste en multimédia
et le titre d'infographiste metteur en page.

Titre professionnel Infographiste en multimédia

Ce titre de niveau III se compose de quatre certificats de compétences professionnelles :

- > Préparer les graphismes et photomontages pour des supports numériques ;
- > Réaliser des pages Web destinées à la chaîne d'édition multimédia en ligne ;
- > Elaborer des séquences d'animation vectorielles interactives ;
- > Elaborer un produit de communication graphique imprimé, gravé ou en ligne.

L'accès à la formation est possible avec un niveau bac ou équivalent ; une formation de base dans une école d'art ou une expérience dans les métiers d'arts ou une pratique du dessin sont nécessaires.

PROCÉDURE D'ADMISSION : entretien de confirmation du besoin de formation, questionnaire spécifique de candidature, CV et tests dont une épreuve de capacité graphique, entretien.

DURÉE : 10 mois, soit 1 540 heures. La formation comprend 4 modules qualifiants et une période en entreprise de 6 semaines.

EMPLOIS VISÉS :

- Infographiste ;
- Designer d'interactivité ;
- Designer graphique ;
- Animateur d'effets spéciaux en 2 dimensions ;
- Infographiste intégrateur.

Titre professionnel Infographiste metteur en page

Ce titre de niveau IV se compose de trois certificats de compétences professionnelles :

- > Préparer des graphismes et photomontages pour des supports numériques ;
- > Préparer et finaliser la mise en page d'un document imprimé ;
- > Exécuter la mise en page et la publication d'un site Web.

L'accès à la formation est possible avec un niveau de culture générale des classes de première - terminale ou équivalent ; une formation de base dans une école d'art ou une expérience dans les métiers d'arts ou une pratique du dessin sont nécessaires.

PROCÉDURE D'ADMISSION : entretien de confirmation du besoin de formation, questionnaire spécifique de candidature, CV et tests et épreuves graphiques, entretien.

DURÉE : 980 heures. La formation se compose de 3 modules qualifiants et d'une période en entreprise de 5 semaines.

EMPLOIS VISÉS :

- Infographiste metteur en page ;
- Créateur de support de communication visuelle ;
- Maquettiste ;
- Opérateur en publication assistée par ordinateur ;
- Dessinateur maquettiste ;
- Designer graphique.

CAP dessinateur d'exécution en communication graphique

COMPOSANTES DE CERTIFICATION :

- > Arts appliqués. Histoire de l'art. Technologie ;
- > Français et Histoire-Géographie ;
- > Mathématiques-Sciences ;
- > Éducation physique et sportive ;
- > Langue vivante étrangère.

Les enseignements technologiques portent notamment sur :

- > les techniques d'impression,
- > l'expression graphique de la lettre,
- > la mise en page,
- > l'acquisition texte-image (prise de vue, numérisation),
- > la connaissance des matériels informatiques et des logiciels de publication assistée par ordinateur (PAO), de dessin assisté par ordinateur (DAO), de traitement de l'image.

La formation comporte une période de stage de 12 semaines réparties sur les deux années (formation initiale).

EMPLOIS VISÉS :

- Dessinateur d'exécution ;
- Créateur de support de communication visuelle.

Dans toute entreprise ou service produisant des supports de communication visuelle : agence de communication publicitaire, studio de création, atelier d'infographie, service de communication, édition, multimédia.

POURSUITE D'ÉTUDES :

- Brevet des Métiers d'Arts (BMA) Graphisme et décor option graphiste en lettres et décors ;
- BT Dessinateur maquettiste option arts graphiques (via une seconde spécifique) ;
- Bac pro Artisanat et métiers d'art option communication graphique.

Les diplômes pouvant être préparés par la voie scolaire et l'apprentissage sont sur un panel de métiers plus étendus.

En 2006, trois diplômes de niveau V pouvaient être préparés en **CFA** : le CAP dessinateur d'exécution en communication graphique ; le CAP signalétique, enseigne et décor ; et le CAP photographe.

CAP photographe

COMPOSANTES DE CERTIFICATION :

- > Techniques photographiques et communication ;
- > Technologie ;
- > Arts appliqués et histoire de l'art et de la photographie ;
- > Français ;
- > Histoire-géographie ;
- > Mathématiques - sciences ;
- > Education physique et sportive.

La formation comporte une période de stage de 12 semaines (6 semaines par année).

EMPLOIS VISÉS :

- Photographe.

Dans le secteur artisanal et les grandes entreprises.

POURSUITE D'ÉTUDES :

- Bac pro Photographie ;
- Brevet Technique des Métiers (BTM) Photographe (délivré par les chambres de métiers).

CAP signalétique, enseigne et décor

COMPOSANTES DE CERTIFICATION :

- > Analyse d'une situation professionnelle ;
- > Réalisation des ouvrages ;
- > Français et Histoire-Géographie ;
- > Mathématiques-Sciences ;
- > Éducation physique et sportive ;
- > Langue vivante étrangère.

La formation comporte une période de stage en entreprise de 12 semaines (formation initiale).

EMPLOIS VISÉS :

- Créateur/Créatrice de support de communication visuelle ;

Soit en atelier soit sur site ; au sein d'entreprises artisanales ou dans des petites et moyennes entreprises.

POURSUITE D'ÉTUDES :

- Bac pro Artisanat et métiers d'art option communication graphique ;
- BMA Graphisme et décor option graphiste en lettres et décors ;
- BMA Graphisme et décor option décorateur de surfaces et volumes.



Bac pro photographie

COMPOSANTES DE CERTIFICATION :

- > Production d'un portfolio photographique ;
- > Technologie [connaissance des matériels en prise de vue et en laboratoire ainsi que des supports argentiques et numériques. Tirage optique ou numérique et traitement de l'image. Le contrôle qualité des productions. Montage, retouches et corrections photographiques usuelles, enregistrement et matérialisation du numérique (impression, gravure)] ;
- > Histoire de l'art et de la photographie ;
- > Mathématiques ;
- > Sciences physiques [optique, chimie, photométrie et sensitométrie] ;
- > Langue vivante ;
- > Français ;
- > Histoire géographique ;
- > Education artistique & arts appliqués ;
- > Education physique et sportive.

La formation comporte une période de stage de 16 semaines répartie en 4 séquences maximum dans une ou plusieurs entreprises.

EMPLOIS VISÉS :

- Technicien de laboratoire ;
- Photographe.

En laboratoire de développement et tirage, traditionnel et numérique.

POURSUITE D'ÉTUDES :

- BTS Photographie.

Bac pro artisanat et métiers d'art, option communication graphique

COMPOSANTES DE CERTIFICATION :

- > Art et technique : histoire de l'art et de la communication visuelle ;
- > Economie et gestion ;
- > Mathématiques et sciences physiques ;
- > Langue vivante ;
- > Français-histoire géographique ;
- > Education artistique-arts appliqués ;
- > Education physique et sportive.

Les enseignements professionnels portent notamment sur :

- > La typographie et l'imprimerie ;
- > L'utilisation et le paramétrage des logiciels appliqués : PAO, retouche d'image, illustration ;
- > La conception de communication multi-support : numérisation, critères de lisibilité sur un écran ou sur papier, variantes et déclinaisons ;
- > La communication avec les donneurs d'ordre, les prestataires ;
- > La création de logotypes, de PLV, d'emballages ;
- > L'étude de cahier des charges et de faisabilité, calcul de coûts ;
- > La gestion d'équipe et planification de projet.

La formation comporte deux périodes de stage de 8 semaines chacune réparties sur les deux années.

EMPLOIS VISÉS :

- Graphiste ;
- Publicitaire ;
- Maquettier.

Dans les agences de publicité, dans les studios de création, chez les imprimeurs, photogreveurs, maisons d'édition, dans la presse...

POURSUITE D'ÉTUDES :

- BTS Communication visuelle.

Brevet de technicien dessinateur maquettiste, option arts graphiques

COMPOSANTES DE CERTIFICATION :

- > Enseignement général : Français, Anglais, Mathématiques, Physique, Chimie, Législation.
- > Enseignement artistique : Modèle vivant, Croquis à vue, Dessin d'art & Interprétation, Illustration, Studio de création (Publicité), Histoire des arts, Déco couleur, Communication visuelle.
- > Enseignement technique : Typographie, Maquette, Technique de fabrication, Photographie, Document d'exécution, PAO sur les logiciels de base, Xpress, Illustrator et Photoshop...

L'enseignement de spécialité porte notamment sur la mise en page des textes (typographie, calibrage...) et la fabrication des illustrations (procédés de reproduction, couleur).

La formation comporte une période de stage en entreprise de 6 semaines.

EMPLOIS VISÉS :

- Créateur de support de communication visuelle
- Dessinatrice Maquettiste

Dans les secteurs de la publicité, de l'édition, de la presse et pour les services intégrés de communication des entreprises ; dans un studio de création ; dans l'illustration, le conditionnement, l'audiovisuel, le multimédia.

POURSUITE D'ÉTUDES :

- BTS Communication visuelle.

BTS Design de produits

COMPOSANTES DE CERTIFICATION :

- > Démarche créative ;
- > Épreuve professionnelle de synthèse ;
- > Culture design & Technologie ;
- > Français ;
- > Langue vivante étrangère ;
- > Mathématiques- Sciences physiques ;
- > Philosophie et économie-gestion (2^{ème} année).

La formation comporte une période de stage (voie scolaire) de 4 à 6 semaines en entreprise.

EMPLOIS VISÉS :

- Designer ;
- Chef de projet.

Dans une agence de design indépendante, dans un service de design intégré à une entreprise ou en free-lance, et pour des secteurs variés : automobile, véhicules industriels, machines-outils, équipement électronique et informatique, mobilier, électroménager, emballage-conditionnement...

POURSUITE D'ÉTUDES :

- Diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA) Créateur concepteur option création industrielle ;
- DSAA Architecture intérieure et création de modèles ;
- Diplôme de création industrielle de l'ENSCI ;
- 2^{ème} année de certaines écoles des beaux-arts (forte sélection).

BTS métiers de l'audiovisuel, option métiers de l'image

COMPOSANTES DE CERTIFICATION :

- > Technologie des équipements et supports ;
- > Techniques et mise en œuvre [appropriation et préparation d'un projet audiovisuel ; préparation des moyens et des outils de production ; installation des moyens et des outils ; tournage, prise de vues ; participation au traitement de l'image] ;
- > Épreuve professionnelle de synthèse (projet à caractère industriel et rapport d'activités professionnelles) ;
- > Domaine littéraire et artistique ;
- > Anglais
- > Sciences physiques ;
- > Économie et gestion (appliquées au secteur de l'audiovisuel).

La formation comporte un stage de 8 semaines à l'issue de la première année et un stage de 3 semaines en cours de seconde année.

EMPLOIS VISÉS :

- Opérateur de prise de vues ;
- Assistant cadre ;
- Assistant directeur photo.

Dans les sociétés de production audiovisuelle, entreprises prestataires de services (postproduction, communication, événementiel) entreprises de diffusion (chaînes de télévision nationales, régionales, thématiques...).

POURSUITE D'ÉTUDES :

- En écoles spécialisées (accessibles sur concours) : diplôme de l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) spécialisation image ; diplôme de l'École nationale supérieure Louis Lumière section cinéma (ENSL).
- Licence pro Sciences, technologies, santé activités et techniques de communication spécialité techniques de l'image et du son ;
- Licence pro Sciences, technologies, santé techniques et activités de l'image et du son - spécialité acquisition et traitement d'images ou - spécialité convergence internet audiovisuel numérique.

NOTA BENE

À la rentrée 2010, les formations de Brevet de technicien (BT) n'existeront plus, par décision ministérielle. Par conséquent, il n'y a plus de recrutement dans ces sections à compter de la rentrée 2008

BTS Métiers de l'audiovisuel, option métiers du son

COMPOSANTES DE CERTIFICATION :

- > Technologie des équipements et supports [fonctionnement des appareils liés à la prise d'image, la prise de son, le stockage, la transformation, la restitution et la distribution de l'information, le contrôle et la mesure];
- > Techniques et mise en œuvre ;
- > Epreuve professionnelle de synthèse (projet à caractère industriel et rapport d'activités professionnelles) ;
- > Domaine littéraire et artistique [étude des productions et des œuvres relevant des domaines de l'écrit, de l'image, du son, de l'audiovisuel, en prenant en compte leurs évolutions récentes] ;
- > Anglais (maîtrise propre au domaine de l'audiovisuel) ;
- > Sciences physiques [compréhension des principes scientifiques mis en jeu dans les dispositifs utilisés : optique, photométrie et couleur, électricité et électronique, ondes et rayonnements, acoustique].

La formation comporte un stage :

8 semaines à l'issue de la première année et 3 semaines en cours de seconde année.

EMPLOIS VISÉS :

- Opérateur de prise de son ;
- Mixeur ;
- Monteur son ;
- Sonorisateur ;
- Technicien d'antenne ;
- Régisseur son ;
- Assistant studio.

Dans les sociétés de production audiovisuelle, prestataires de services (postproduction, communication, événementiel), entreprises de diffusion et de radiodiffusion.

POURSUITE D'ÉTUDES :

- En école spécialisée : diplôme de l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) spécialisation son ; diplôme de l'École nationale supérieure Louis Lumière section son ;
- Licence pro Sciences, technologies, santé activités et techniques de communication spécialité techniques de l'image et du son ;
- Licence pro Sciences et technologies activités et techniques de communication spécialité images numériques et son.

BTS métiers de l'audiovisuel, option montage et post production

COMPOSANTES DE CERTIFICATION :

- > Technologie des équipements et supports [matériels concernant le traitement du signal audio, la chaîne de traitement numérique, la vidéo numérique, les formats et supports d'enregistrement] ;
- > Techniques et mise en œuvre [préparation du projet, choix des matériels en fonction des contraintes artistiques, techniques et budgétaires, préparation des éléments de montage, finition image] ;
- > Epreuve professionnelle de synthèse (projet à caractère industriel et rapport d'activités professionnelles) ;
- > Domaine littéraire et artistique [développer l'analyse critique des images fixes ou animées, des productions sonores, mettre en évidence les techniques d'expression et d'écriture spécifiques de l'audiovisuel, savoir replacer les œuvres audiovisuelles dans leur contexte esthétique, économique, politique, réinvestir la culture acquise dans la mise en œuvre d'une production]
- > Anglais ;
- > Sciences physiques [en relation avec l'activité de montage audiovisuel : électricité générale, électronique analogique et numérique, transducteurs, convertisseurs d'énergie, ondes, acoustique, optique, photométrie, colorimétrie].
- > Economie et gestion [maîtriser les aspects économiques, juridiques, et organisationnels de la réalisation d'un projet audiovisuel].

La formation comporte une période de stage (voie scolaire) de huit à douze semaines.

EMPLOIS VISÉS :

- Monteur ;
- Assistant-monteur ;
- Monteur ou assistant-monteur ;
- Infographiste/truiste ;
- Videographiste ;
- Monteur postproduction ;
- Assistant monteur postproduction.

Dans les sociétés de production audiovisuelle, prestataires de services (postproduction, communication, événementiel), entreprises de diffusion (chaînes de télévision nationales, régionales, thématiques...).

POURSUITE D'ÉTUDES :

- En écoles spécialisées sur concours : diplôme de l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) spécialisation montage ou diplôme de l'École nationale supérieure Louis Lumière section cinéma ;
- Licence pro Techniques et activités de l'image et du son spécialité convergence Internet audiovisuel numérique (CIAN).

BTS Métiers de l'audiovisuel, option techniques d'ingénierie et exploitation des équipements

COMPOSANTES DE CERTIFICATION :

- > Technologie des équipements et supports [matériels et supports : les formats d'image, la chaîne de traitement numérique, le signal vidéo analogique, la vidéo numérique et les formats d'enregistrement vidéo numérique] ;
- > Techniques et mise en œuvre [choix du matériel, préparation des moyens et des outils, suivi des équipements et consommables. Apprendre à gérer le planning des opérations de maintenance est un objectif propre à l'option];
- > Epreuve professionnelle de synthèse (projet à caractère industriel et rapport d'activités professionnelles) ;
- > Domaine littéraire et artistique ;
- > Anglais ;
- > Sciences physiques [Connaissances en électricité générale, électronique, ondes, acoustique, optique];

La formation comporte une période de stage de 8 à 12 semaines.

EMPLOIS VISÉS :

- Technicien duplication ;
- Technicien d'exploitation de régie ;
- Technicien d'ingénierie ;
- Technicien de reportage ;
- Technicien de studio ;
- Responsable location.

Dans les sociétés de production audiovisuelle, prestataires de services (postproduction, communication, événementiel), entreprises de diffusion (chaînes de télévision nationales, régionales, thématiques...), entreprises de distribution de matériels audiovisuels professionnels.

POURSUITE D'ÉTUDES :

- En école spécialisée : diplôme de l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) spécialisation image ;
- Licence pro Sciences, technologies, santé techniques et activités de l'image et du son spécialité convergence Internet audiovisuel numérique (CIAN).

Ensemble des formés en Lorraine

En 2006, près de trois quarts des effectifs observés ont été formés en Moselle. Le niveau IV concentrait 58% des formés.

L'AFPA forme aux niveaux III et IV. Les effectifs en année terminale dans les CFA sont faibles et se limitent au niveau V. Les lycées professionnels (LP) proposent des formations à ces différents niveaux et regroupent trois quarts des effectifs formés. Le *Bac STI arts appliqués*, qui n'a pas pour première vocation l'accès immédiat à l'emploi mais la poursuite d'études, représentait près de deux élèves

formés sur cinq en année terminale au niveau IV dans les lycées professionnels en 2006.

Sur le territoire de la Meuse, aucune formation n'est référencée comme étant orientée vers les métiers du domaine des «*professionnels des arts et du spectacle*».

Les formations proposées par l'AFPA ont exclusivement été organisées en Moselle et ont accueilli des stagiaires venant de Meurthe-et-Moselle, de Moselle et des Vosges ; deux stagiaires sur cinq proviennent d'une autre région que la Lorraine (c'est le cas de près d'un quart des élèves de lycée professionnel).

Lieu et niveau de formation des stagiaires et des élèves formés en 2006

		Nombre de formés par DÉPARTEMENT				TOTAL
		Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	
Prescripteur ou financeur	Niveau III	14	0	39	0	53
	en %	26,0	—	74,0	—	100,0
AFPA		—	—	15	—	15
Conseil Régional		—	—	—	—	—
Education nationale (LP)		14	—	24	—	38
Apprentissage - CFA		—	—	—	—	—
ASSEDIC		—	—	—	—	—
	Niveau IV	28	0	107	10	145
	en %	19,0	—	74,0	7,0	100,0
AFPA		—	—	39	—	39
Conseil Régional		—	—	—	—	—
Education nationale (LP)		28	—	68	10	106
Apprentissage - CFA		—	—	—	—	—
ASSEDIC		—	—	—	—	—
	Niveau V	—	—	33	17	50
	en %	—	—	66,0	34,0	100,0
AFPA		—	—	—	—	—
Conseil Régional		—	—	—	—	—
Education nationale (LP)		—	—	26	17	43
Apprentissage - CFA		—	—	7	—	7
ASSEDIC		—	—	—	—	—
Ensemble de la FAP - U10		42	—	179	27	248
en %		17,0	—	72,0	11,0	100,0

Sources : données communiquées par la DRAFPA Lorraine - Direction de l'Apprentissage et Direction de la Formation Professionnelle du Conseil Régional - DAET de l'académie de Nancy-Metz - ASSEDIC Lorraine.

LES ENJEUX de la formation

Le niveau IV tend à s'affirmer comme le principal niveau d'entrée en emploi demandé dans la FAP.

Les élèves et stagiaires formés au niveau IV et plus constituent 80% des formés en Lorraine en 2006. Par ailleurs, la majorité des demandeurs d'emploi ont un niveau conforme aux besoins : 70% d'entre eux ont un niveau supérieur ou égal au niveau IV.

Les choix réalisés en matière culturelle par les collectivités influencent le développement des activités et de l'emploi. La formation continue doit pouvoir répondre aux besoins liés au développement de projets sur le territoire.

Les *métiers « d'artistes »*¹ sont occupés par des profils très variés, en terme de spécialités de formation et de niveaux. En Lorraine, la formation initiale en lycée professionnel visant ces métiers est limitée ; les filières se remplissent difficilement certaines années. Les apprentissages se font en majorité dans les conservatoires et écoles² proposant divers cursus. Dans ces professions, l'expérience est souvent mise en avant comme le moyen de développer des compétences. Toutefois, les besoins en formation continue existent et sont en général bien couverts sur le cœur de métier. Elle peut être planifiée durant les temps de vacance entre deux contrats.

La formation continue n'est pas toujours aisée à mettre en œuvre, du fait de la discontinuité de l'emploi (succession de contrats brefs) et de la mobilité des projets artistiques (tournée). Les techniciens et ouvriers du spectacle sont soumis aux mêmes contraintes.

1 > Artistes de la musique, du chant, de la danse, du spectacle.

2 > Conservatoires Nationaux de Région ; Ecoles nationales de Musique, Danse et Art dramatique ; Ecoles de Musique, Danse et Théâtre agréées ; Ecoles municipales non agréées ; Ecoles des Arts du Cirque.

3 > Dessinateur presse, publicité, édition, graphiste, illustrateur presse, publicité, édition, maquettiste en publicité.



Adaptation aux évolutions technologiques

Les *métiers de la création visuelle*³ ont de multiples facettes, ils sont à la frontière du graphisme et de l'informatique, de la communication et des arts, des métiers de la culture, de l'industrie et des arts. Ces professionnels travaillent en permanence avec l'outil informatique et ses divers périphériques, et font notamment appel à **la PAO**. Or, les **logiciels** ne cessent d'évoluer et de se multiplier ; ainsi, les actifs sont contraints de se former de façon ponctuelle. La formation continue apparaît comme le moyen le plus adéquat de se perfectionner et de s'adapter aux changements technologiques fréquents.

Les nouvelles technologies informatiques et audiovisuelles prennent une place également importante dans l'exercice des *métiers des techniques du spectacle vivant et audiovisuel* et nécessitent de se former au fil des évolutions. Par exemple, la préparation des installations de scènes et décors peut se faire au moyen de logiciels de simulation en 2D et 3D ; ils permettent de tester plusieurs formules d'installation, et d'opter pour la solution la plus adaptée à moindre coût.



Les besoins des actifs sous statut indépendant s'étendent au-delà du cœur de métier, notamment vers les **compétences en gestion et communication** (rendre visible son activité). Le site Internet s'impose de plus en plus comme une vitrine et un moyen de vente indispensable ; en conséquence, une formation est souvent nécessaire pour la création d'un site et sa gestion directe.

Par ailleurs, ces professionnels, mais également les salariés, doivent prendre en compte les évolutions juridiques, notamment en matière de propriété intellectuelle. En effet, les transformations technologiques, l'accessibilité de ces technologies aux amateurs, et le téléchargement entraînent des évolutions réglementaires parfois complexes. Par exemple, en matière de photographie, le numérique a favorisé l'amateurisme et le développement du « libre de droit »¹ impactant ainsi le métier de photographe.

Les langues étrangères

La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères s'avère souvent nécessaire pour la pratique de nombreux métiers de la FAP. Les besoins en formation portent davantage sur l'anglais technique pour les métiers sollicitant l'outil informatique.

FAP
U10

Transfert de compétences et reconversion

Le volume de demandeurs d'emploi important s'explique en partie par le statut d'intermittent et par un mode de recrutement privilégiant la succession de CDD parfois très courts, en particulier pour les professionnels du spectacle² et artistes. Cependant, en Lorraine, la durée du chômage s'avère être de très longue durée pour près d'un tiers des demandeurs d'emploi (tous métiers confondus). Il conviendrait de développer les compétences des publics les plus en difficulté au moyen de la formation afin de favoriser leur insertion, voire leur reconversion, en s'appuyant sur des compétences transférables (selon les métiers occupés : électronique, informatique, gestion administrative et financière,...).

Dans certains cas, la formation pourrait également viser l'acquisition d'une double compétence permettant l'accès à « l'alternance » à d'autres secteurs professionnels, afin de pallier les longues périodes d'inactivité.

1 > Cf. *Économies des droits d'auteur IV – La photographie*, de Nathalie Moureau, Dominique Sagot-Duvaurox – collection Culture Etudes – Politiques publiques et régulations.

2 > Professionnels de la production des spectacles, du son, de l'image, de l'éclairage... (techniciens, ouvriers, cadres).

annexes

DONNÉES RÉGIONALES

- 23 **DEFM** et chômage de longue durée en 2006
- 23 **Evolution de la demande d'emploi** de 2003 à 2006 en Lorraine selon les FAP

DONNÉES NATIONALES

- 24 **Evolution du nombre d'actifs** selon la FAP
- 24 **Evolution du nombre de demandeurs d'emploi** selon la FAP (catégories 1, 2, 3)

24 **Répartition sectorielle** de l'emploi

25 **Part des salariés** en CDI et en intérim

25 **Part des non salariés**

25 **Part du temps partiel**

25 **Eléments de répartition des actifs** par âge

25 **Indications sur le niveau de formation des actifs**
& sur l'accès à la formation en emploi

DONNÉES RÉGIONALES

par famille professionnelle

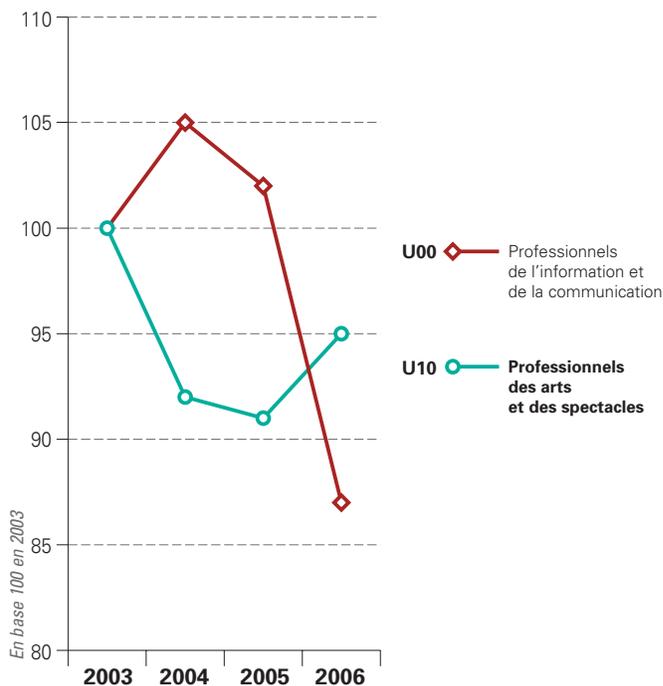
DEFM et chômage de longue durée en 2006

FAMILLE PROFESSIONNELLE	DEMANDEURS D'EMPLOI		CHÔMAGE LONGUE DURÉE	
	Toutes catégories	dont cat. 1, 2, 3	un an et plus	dont > à 2 ans
U00 Professionnels de l'information et de la communication	822	617	32,1%	15,5%
U10 Professionnels des arts et des spectacles	2 647	1 979	51,8%	32,8%
TOTAL Domaine Communication, information, art et spectacles	3 469	2 596	47,1%	28,6%
TOUTES FAP	131 202	100 281	30,2%	13,1%

Source : Marché du travail - Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville

Evolution de la demande d'emploi de 2003 à 2006 en Lorraine selon les FAP

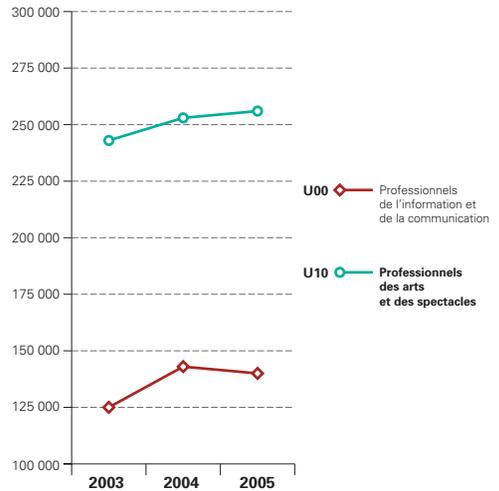
Source : DEFM - Marché du travail - Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville



DONNÉES NATIONALES 2005 par famille professionnelle

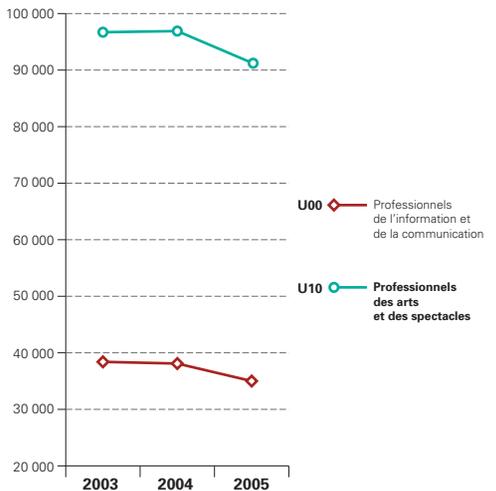
Evolution du nombre d'actifs selon la FAP

Source : INSEE Enquêtes Emploi



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon la FAP (catégories 1, 2, 3)

Source : DEFM - Marché du travail - Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville



Répartition sectorielle de l'emploi

FAMILLE PROFESSIONNELLE	1 ^{er} secteur d'emploi	Part dans la FAP	Poids/ total du secteur	2 ^{ème} secteur d'emploi	Part dans la FAP	Poids/ total du secteur
U00 Professionnels de l'information, et de la communication	Edition, imprimerie, reproduction (C2)	30,2%	19,2%	Conseils et assistance (N2)	27,0%	3,0%
U10 Professionnels des arts et des spectacles	Activités récréatives, culturelles et sportives (P2)	54,8%	34,5%	Edition, imprimerie, reproduction (C2)	8,8%	10,3%

Source : INSEE Enquête Emploi - Données 2005.

Part des salariés en CDI et en intérim

FAMILLE PROFESSIONNELLE		% CDI dans la FAP	% intérim dans la FAP
U00	Professionnels de l'information et de la communication	84,5%	1,8%
U10	Professionnels des arts et des spectacles	49,7%	2,1%

Source : INSEE Enquête Emploi - Données 2005.

Part des non salariés

FAMILLE PROFESSIONNELLE		% des non salariés dans la FAP
U00	Professionnels de l'information et de la communication	8%
U10	Professionnels des arts et des spectacles	30%

Source : INSEE Enquête Emploi - Données 2005.

Part du temps partiel

FAMILLE PROFESSIONNELLE		Temps partiel des femmes/ total femmes de la FAP	Temps partiel des hommes/ total hommes de la FAP
U00	Professionnels de l'information et de la communication	22%	5%
U10	Professionnels des arts et des spectacles	25%	12%

Source : INSEE Enquête Emploi - Données 2005.

Éléments de répartition des actifs par âge

FAMILLE PROFESSIONNELLE		≤ 35 ans	≥ 56 ans
U00	Professionnels de l'information et de la communication	36,1%	9,4%
U10	Professionnels des arts et des spectacles	43,5%	7,8%

Source : INSEE Enquête Emploi - Données 2005.

Indications sur le niveau de formation des actifs et sur l'accès à la formation en emploi

FAMILLE PROFESSIONNELLE		% niveau VI, Vbis	Taux d'accès à la formation en cours d'emploi
U00	Professionnels de l'information et de la communication	5,0%	9,2%
U10	Professionnels des arts et des spectacles	17,0%	4,9%

Source : INSEE Enquête Emploi - Données 2005.

La nomenclature des Familles professionnelles (FAP-2003)

Les métiers y sont regroupés en **86 familles professionnelles**, elles-mêmes rassemblées dans **22 grands domaines professionnels**.

Cette nomenclature est construite de façon à rapprocher la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) établie par l'INSEE et le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) établi par l'ANPE. Ainsi, les actifs en emploi et les actifs demandeurs d'emploi peuvent être observés sur un même plan.

N.B. : les travaux de prospective nationale et régionale auxquels il est fait référence dans cette brochure s'appuient sur la nomenclature en 84 postes (FAP-1993). La diffusion des anciennes FAP dans les nouvelles s'est effectuée de façon très différente d'une FAP à l'autre au moment de l'actualisation de la nomenclature en 2003.

Cf. Passage entre anciennes et nouvelles FAP : http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/4_passage-afap-nfap-ee03_20jan.pdf

La nomenclature des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS - version 2003)

Cette nomenclature classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- Les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- Les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- Les professions (486 postes).

Le Répertoire opérationnel des métiers et emplois (ROME)

Le ROME est constitué de 466 fiches métiers regroupant plus de 10 000 appellations différentes. Chaque fiche regroupe des emplois/métiers aux contenus d'activités proches. Ces fiches emploi/métier sont constituées de différentes rubriques :

- Les appellations de la fiche qui correspondent aux intitulés les plus couramment utilisés ;
- La présentation générale du métier : définition, conditions générales d'exercice, formation et expérience requise pour exercer ce métier ;
- Les compétences communes : activités incontournables et communes à l'emploi, savoir-faire et savoir-être ;
- Les spécificités : caractéristiques particulières, lieu d'exercice de l'activité et conditions de travail.

<http://www.anpe.fr/espacecandidat/romeligne/RliIndex.do>

glossaire

La nomenclature des spécialités de formation (NSF)

Cette nomenclature « a pour vocation de couvrir l'ensemble des formations initiales et continues, professionnelles ou non, quel qu'en soit le niveau ».

La spécialité fait référence à l'ensemble des connaissances acquises au cours du cursus de formation en lien avec les situations professionnelles dans lesquelles les savoirs sont mis en œuvre. Cette nomenclature comporte quatre niveaux de classement : le niveau 4, le niveau 17, le niveau 100, et le niveau 700. Trois grandes catégories de spécialités sont définies : les domaines disciplinaires, les domaines technico-professionnels (avec une distinction entre spécialités de la production et des services) et les domaines du développement professionnel. Ces catégories sont déclinées en 17 domaines, en 93 groupes de spécialités et 700 sous-groupes.

http://www.cncp.gouv.fr/CNCP/contenus/supp/supp_rncp_nsf.php

<http://www.centre-inffo.fr/Nomenclature-des-specialites-de.html>

Taux de tension

Rapport entre le flux d'offres d'emplois enregistrées (OEE) et le flux de demandes d'emplois enregistrées par l'ANPE au cours de la même période. C'est un indicateur des difficultés de recrutement sur le marché de l'emploi.

Un taux de tension supérieur à 1, c'est-à-dire un excès d'offres par rapport à des demandes, caractérise des difficultés de recrutement. Cependant, ce ratio est le rapport entre deux flux dont l'un peut être considéré comme exhaustif (les demandes) et l'autre comme partiel (les offres d'emploi enregistrées à l'ANPE ; en effet, elles couvrent en moyenne 30 à 40 % des offres du marché du travail ; cette part est variable selon la période et le type d'emploi recherché). C'est pourquoi, le choix se porte souvent sur un seuil « critique » de 0,75, c'est-à-dire qu'un taux de tension supérieur à 0,75, pour un métier, peut traduire des difficultés de recrutement.

N.B. : Le taux de tension n'est pas calculé pour 13 familles professionnelles car les données ANPE sont peu significatives : les agriculteurs éleveurs, les artisans ; les dirigeants d'entreprises, les cinq familles de la fonction publique, les patrons d'hôtels cafés restaurant, les médecins, les enseignants et formateurs ainsi que les professionnels de la politique et le clergé.

L'enquête Besoin de main d'œuvre (BMO)

Cette enquête renseigne sur les intentions de recrutements, quelle que soit la nature des contrats envisagés, des entreprises pour une année donnée. Les enquêtes réalisées en 2002, 2003 et 2004 portaient sur un échantillon représentatif d'entreprises. Elle est administrée de façon exhaustive depuis 2005, auprès de l'ensemble des entreprises affiliées à l'UNEDIC. En Lorraine, le taux de réponse est de 27,7%, en 2007.

Catégories de demandeurs d'emploi

Catégorie 1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein, ayant au plus exercé 78 heures d'activité réduite dans le mois de leur inscription ou du renouvellement de leur demande et tenues d'accomplir des actes positifs d'emploi.

Catégorie 2 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel, ayant au plus exercé 78 heures d'activité réduite dans le mois de leur inscription ou du renouvellement de leur demande et tenues d'accomplir des actes positifs d'emploi.

Catégorie 3 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée déterminée temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée, ayant au plus exercé 78 heures d'activité réduite dans le mois de leur inscription ou du renouvellement de leur demande et tenues d'accomplir des actes positifs d'emploi.

Catégorie 4 : Personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi.

Catégorie 5 : Personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi.

Catégorie 6 : personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein, ayant exercé au moins 78 heures d'activité réduite dans le mois de leur inscription ou du renouvellement de leur demande et tenues d'accomplir des actes positifs d'emploi.

Catégorie 7 : personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel, ayant exercé au moins 78 heures d'activité réduite dans le mois de leur inscription ou du renouvellement de leur demande et tenues d'accomplir des actes positifs d'emploi.

Catégorie 8 : personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée déterminée temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée, ayant exercé au moins 78 heures d'activité réduite dans le mois de leur inscription ou du renouvellement de leur demande et tenues d'accomplir des actes positifs d'emploi.

Taux d'accès à la formation

(Source Enquête Emploi-INSEE)

Il s'agit du rapport entre le nombre de personnes ayant suivi un cours ou une formation même courte depuis 3 mois et l'ensemble des actifs occupés de la famille professionnelle.

Niveaux de formation

Niveau VI : sorties du premier cycle du second degré (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}) et des formations pré professionnelles en un an.

Niveau Vbis : sorties de 3^{ème} générale, de 4^{ème} et 3^{ème} technologiques et des classes du second cycle court avant l'année terminale.

Niveau V : sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels (CAP, BEP) et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale (2^{nde}, 1^{ère}).

Niveau IV : sorties des classes terminales du second cycle long (BAC, BT, BP...) et abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.

Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans d'études (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales...).

Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de deuxième (licence ou maîtrise) ou troisième (DEA ou DESS) cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

Niveau de formation dans les tableaux «Niveau de formation et âge des demandeurs d'emploi»

(Source : Marché du travail)

Pour la catégorie des demandeurs d'emploi de niveau I à III, l'obtention de la certification finale n'est pas prise en compte.

Par conséquent, ces demandeurs ayant achevé un cursus Bac+2 sans obtenir le diplôme correspondant sont répertoriés dans le pourcentage des non diplômés de la catégorie des demandeurs d'emploi de niveau I à III.

NOTA BENE

Dans les cartes et tableaux «s.» signifie secret statistique.



Note méthodologique

Ce travail, qui a pour objectif d'analyser la relation emploi/formation, appréhende la place du dispositif de formation certifiant de l'AFPA en Lorraine dans l'offre de formation professionnelle qualifiante publique et parapublique de niveau V à III. Son champ est donc restreint par rapport à l'ensemble des actions de formation financées sur crédits publics. Seront traitées :

- *Les formations certifiantes dispensées par l'AFPA (pas les formations de pré qualification) ;*
- *Les formations professionnelles initiales de l'Education nationale, par la voie directe et par l'apprentissage, de niveau V à III (à l'exception des DUT par voie directe) ;*
- *Les formations professionnelles diplômantes financées par l'Assédic au bénéfice des demandeurs d'emploi indemnisés ;*
- *Les formations professionnelles qualifiantes (diplômantes ou non) financées par le Conseil régional au bénéfice des demandeurs d'emploi, indemnisés ou non.*

L'offre de formation régionale AFPA est également examinée au regard de la configuration du marché de l'emploi lorrain et national et de ses grandes évolutions.

Pour cette analyse, une présentation par Familles Professionnelles (FAP) a été privilégiée car elle répond à l'exigence d'une approche métier de la formation. Ainsi, 37 des 86 familles professionnelles de la nomenclature nationale (version 2003) sont concernées par l'étude. Elles ont été identifiées à partir des formations dispensées par l'AFPA en Lorraine en tenant compte des emplois «cœur de cible» visés par ces formations. Les formations qualifiantes dispensées en Lorraine par les autres grands opérateurs publics et parapublics de formation ont été affectées aux familles professionnelles de la même manière selon leur contenu et par «équivalence» avec les titres professionnels.

Pour chaque famille professionnelle, le lecteur trouvera :

- *Des données nationales et régionales sur les actifs en emploi, la demande d'emploi, l'offre d'emploi et les perspectives d'emploi ;*
- *Un tableau de rapprochement entre les certifications préparées en Lorraine et les emplois-métiers visés ;*
- *Un descriptif succinct des formations qualifiantes mises en œuvre en Lorraine ; une cartographie et un tableau de synthèse des effectifs formés (en année terminale pour les lycées professionnels et les CFA) en 2006 (en fonction de la localisation de l'établissement de formation).*

